

175 ans et après ?
Premières réflexions sur la commémoration
d'une « nation introuvable »

Chantal KESTELOOT

A l'instar des fêtes, les commémorations ont une incontestable dimension politique : il s'agit de légitimer l'instance qui l'organise, qu'il s'agisse d'une ville, d'une région ou d'un État¹. Elles proposent une relecture du passé en vue de consolider le présent. Il s'agit avant tout de consolider une certaine identité, de promouvoir, dans une société démocratique, une approche pédagogique globale dans laquelle tout un chacun peut se retrouver. C'est l'ensemble du corps social qui est appelé à participer, ce qui implique l'organisation de manifestations diverses et plurielles. A cette fin, on ne peut se contenter de mobiliser le passé ; il s'agit aussi de jeter des passerelles, d'organiser des événements qui dépassent le cadre étiqué de valorisation du passé pour nourrir autrement cette articulation fondamentale entre passé, présent et futur. Dans une société en crise, la commémoration peut être perçue comme une forme de remobilisation du corps social, comme un appel, une quête d'adhésion.

La Belgique aime les anniversaires doubles : après le 60/40, c'était au tour du 175/25. Mais cette fois, ce n'était pas une seule et même personne qui était doublement fêtée, comme cela avait été le cas avec

¹ Pour une approche générale du phénomène, voir *Les usages politiques des fêtes aux XIX^e-XX^e siècles*, éd. A. CORBIN, N. GÉROME et D. TARTAKOWSKY, Paris, 1994.

le roi Baudouin, c'était un État dans sa pluralité qui se rendait hommage. Car ce n'est sans doute pas le moindre des paradoxes que de se dire que le processus de commémoration procède avant tout de l'auto-encensement et d'une forme de mobilisation initiée au nom de, pour et par la nation. Commémoration rime ici avec autocélébration.

Célébrer les 175 ans d'un État peut sembler a priori curieux même si la Belgique a eu pour tradition de se « célébrer » tous les 25 ans². Le point de repère est inhabituel. Une recherche rapide autour d'autres commémorations liées à ce type d'anniversaire ne nous a guère livré de résultats probants : on a certes célébré les 175 ans de la Légion étrangère, les 175 ans du « Canal Rideau » au Canada ou, encore, les 175 ans des Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur mais guère d'autres événements significatifs. Néanmoins, à partir du moment où cet intervalle de 25 ans était devenu une tradition, il n'y avait aucune raison que les 175 ans ne soient pas célébrés. Peut-être n'est-ce d'ailleurs pas tant le chiffre qui interpelle mais bien l'événement en lui-même. Cela a-t-il, avait-il, un sens de célébrer l'anniversaire d'une nation qualifiée en son temps d'« introuvable » par le constitutionnaliste François Perin ? A priori, le 175^e présentait une saveur particulière, peut-être même un parfum d'évanescence... comme s'il s'agissait de célébrer un événement tant que c'était encore possible, « *een feestje omdat het moet*³ ». Y aura-t-il un 200^e ? Qui l'estimera (encore) significatif ? Les paris sont ouverts mais les pronostics sont variés et controversés. Quoi qu'il en soit, après avoir célébré les dix ans de règne d'Albert II, célébrer le 175^e anniversaire de la Belgique a indubitablement un goût particulier en cette époque où l'on sent comme un besoin de se rassurer, en s'inscrivant dans la durée, comme si le passé (décliné sous toutes ses formes et les commémorations liées à la Seconde Guerre en constituent un bel exemple) était devenu le meilleur (l'unique ?) garant de l'avenir. Dans le cas belge pourtant, ce sont aussi précisément des éléments de ce passé qui sont à la base de la

² M. BEYEN, *Féconder l'avenir par le passé. La politique commémorative de l'État belge pendant les années jubilaires 1880, 1905 et 1930*, dans G. KURGAN-VAN HENTENRYK et V. MONTENS (éd.), *L'argent des arts. La politique artistique des pouvoirs publics en Belgique de 1830 à 1940*, Bruxelles, ULB, p. 72-88.

³ M. REYNEBEAU, *Een feestje omdat het moet. België viert 175 jaar onafhankelijkheid in 25 jaar federalisme*, dans *De Standaard*, 3 janvier 2005.

remise en cause ultérieure, un phénomène qui n'est pas neuf. Presque tous les anniversaires jubilaires ont été le théâtre de contestations avec, à chaque fois, l'idée d'une trêve qui, l'espace de quelques semaines ou mois, devait permettre d'oublier, de dépasser les divergences. En 1955-1956, aucune célébration n'a été organisée. Officiellement, tous les efforts étaient concentrés sur la préparation de l'Exposition universelle de 1958, une initiative en chantier depuis 1947 mais reportée à plusieurs reprises et donc en définitive complètement étrangère à un anniversaire⁴, contrairement à la situation qui avait prévalu en 1905, par exemple⁵. Dans les faits, on peut s'interroger sur l'absence de toute initiative à l'occasion du 125^e : proximité de la guerre et de la question royale (et donc la question de l'identité de la nation à travers son souverain), climat de guerre scolaire... Vingt-cinq ans plus tard, en 1980, la Belgique se célèbre donc pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Là où, par le passé, les contestations ou les dissensions étaient centrées sur des questions d'héritage, sur l'essence de la nation, ce qui frappe, c'est que désormais, c'est la nation même qui est contestée. Les célébrations du 150^e anniversaire ont donné lieu à des sentiments d'hostilité sans commune mesure. On épinglera bien évidemment les manifestations orchestrées par le Vlaams Militanten Orde lors de la visite du roi à Anvers le 21 juin 1980 ; des troubles qui, dans une certaine mesure, s'inscrivaient dans le prolongement des manifestations d'hostilité à la personne du roi déjà exprimées en 1976, à l'occasion du 25^e anniversaire de son règne⁶. Mais ces manifestations étaient de l'ordre du pré-

⁴ Initialement, l'Exposition universelle, dont l'initiative remonte à 1947, était prévue pour 1952. Postposée une première fois, il est alors suggéré de l'organiser en 1955, année qui coïnciderait avec le 125^e anniversaire de la Belgique mais cette perspective est rapidement abandonnée. L'Expo 58 ne s'inscrit donc pas dans une perspective de commémoration des 125 ans de la Belgique !

⁵ En 1905, la référence au 75^e anniversaire ne s'est pas non plus faite d'emblée et apparaît plutôt comme une heureuse coïncidence qui légitime l'événement. Voir Ph. RAXHON, *L'Exposition universelle et l'anniversaire de la Belgique : une utile coïncidence*, dans *Liège et l'Exposition universelle de 1905*, éd. Ch. RENARDY, Bruxelles, Dexia/Fonds Mercator/Renaissance du livre, 2005, p. 231-244.

⁶ Voir *Des extrémistes manifestent violemment pour l'instauration d'une République flamande à l'occasion de la présence des souverains aux fêtes du 150^e anniversaire*, dans *La Cité*, 23 juin 1980.

visible. En revanche, ce qui est sans doute plus significatif, c'était l'absence de quatre formations politiques (le FDF, le RW, la VU et le VB) lors de la grande réception d'ouverture des célébrations du 150^e anniversaire de la Belgique. Chacune de ces formations a motivé son absence par des raisons spécifiques mais l'événement est révélateur d'une sensibilité politique qui, du côté francophone, semble avoir totalement disparu 25 ans plus tard. Pour les fédéralistes wallons, la Belgique de 1980 n'est plus « leur » Belgique, un discours que tiennent les militants wallons depuis la Seconde Guerre mondiale ; pour les fédéralistes bruxellois, l'absence est une façon de protester du sort fait à Bruxelles, toujours « au frigo » institutionnel ; quant aux fédéralistes flamands, c'est un rejet de la Belgique unitaire qu'ils veulent exprimer⁷. Qui plus est, le climat politique en 1980 est bien plus instable qu'en 2005 : quatre crises gouvernementales en moins d'un an et le climat n'est guère meilleur sur le plan social, économique et institutionnel, tout un contexte que les célébrations du 150^e anniversaire ne parviendront pas à faire oublier. Pourtant, on ne peut se dessaisir d'une impression très particulière dès lors que l'on appréhende les célébrations du 175^e : elles tiennent à la fois d'un volontarisme très fort et d'un scepticisme qui l'est tout autant. Elles sont en outre les premières à associer les régions et les communautés ; les premières n'existaient pas en 1980 et les secondes n'étaient encore que de jeunes pousses. Ce sont d'ailleurs les réformes d'août 1980 qui ont inspiré la double référence du 175^e !

Malgré le fait que l'historien travaille en général sur des faits appartenant résolument au passé, les événements que nous allons évoquer ont, pour la plupart, eu lieu en 2005 voire même en 2006. Les lampions de la fête sont certes éteints mais l'heure des bilans, y compris au sens premier du terme, n'a pas encore sonné. C'est dire si l'exercice est difficile et parsemé d'embûches. Tenter d'écrire de l'histoire immédiate n'est pas chose aisée⁸. Cette première approche

⁷ Voir *Le Soir*, 6 juin 1980.

⁸ Certains historiens s'en tirent remarquablement bien. Voir à ce sujet M. REYNEBEAU, *Het nut van het verleden*, Tielt, Lannoo, 2006 (pour l'objet qui nous occupe, voir plus particulièrement le chapitre « De Belgische identiteit na 175 jaar geschiedenis », p. 174-191).

des commémorations du 175/25 doit beaucoup à quelques personnes de la direction Communication externe des services de la chancellerie du Premier ministre. Leurs témoignages ont nourri ma réflexion mais il va de soi que ces quelques réflexions sont de ma seule responsabilité⁹.

Les faits

C'est en 2003 que l'idée d'une commémoration des 175 ans de la Belgique a été exprimée pour la première fois, apparemment dans la foulée des cérémonies du 21 juillet, cérémonies s'inscrivant dans le cadre des dix ans de règne du roi Albert II. Cette filiation n'est sans doute pas un hasard. En termes de continuité, la monarchie apparaît en effet comme l'élément le plus permanent du paysage politique. Ce lien entre la monarchie et l'histoire de la Belgique trouve également une expression significative à travers la transformation du vieux musée de la Dynastie en musée BELvue, consacré à l'histoire de Belgique et à ses souverains et ouvert précisément le 20 juillet 2005.

Le Premier ministre charge Olivier Alsteens de la coordination de l'opération. Ancien journaliste et ancien porte-parole de Louis Michel, l'homme a déjà été la cheville ouvrière de cet anniversaire royal ; le voilà promu « grand commémorateur¹⁰ ». Quelques mois plus tard, en avril 2004, le conseil des ministres approuve le projet d'organisation des festivités du 175^e anniversaire de la Belgique. «Le temps des rencontres» en constitue le fil rouge. Ce thème, qui s'est imposé rapidement, est considéré sous un angle large : intergénérationnel et interculturel. Il s'agit de jeter des passerelles entre les différentes institutions du pays : «toutes les autorités fédérales, régionales, communautaires, urbaines, communales doivent s'impliquer dans l'organisation de ces festivités afin d'assurer un effet positif dans le temps de cette organisation». Il s'agit également de poursuivre le

⁹ Je tiens à remercier tout particulièrement pour leur disponibilité, leur écoute, leur témoignage et les documents qu'ils ont bien voulu mettre à ma disposition Olivier Alsteens et Philippe Caroyez.

¹⁰ *Olivier Alsteens, le grand commémorateur*, dans *La Tribune de Bruxelles*, 17 février 2005.

«redressement de l'image de marque» de la Belgique tant au plan interne qu'international et, plus surprenant peut-être, de mettre sur pied des commémorations «tournées vers l'avenir». A ce stade – avril 2004 – sept thèmes majeurs sont envisagés :

- La Belgique fédérale ;
- La Belgique en mouvement ;
- La Belgique culturelle ;
- La Belgique multiculturelle ;
- La Belgique économique et sociale ;
- La Belgique festive ;
- La Belgique des villes et des campagnes.

Ces thèmes doivent permettre d'associer tout un chacun à l'événement : ils procèdent d'une logique juxtapositive de la «grandeur» nationale, une méthode déjà éprouvée lors d'autres anniversaires.

Même s'il est déjà question d'impliquer les communautés et les régions, le seul *anniversaire* envisagé est alors celui de la Belgique. Il est pourtant essentiel de s'assurer de leur appui. La question est soumise au comité de concertation où siègent des représentants du gouvernement fédéral, des communautés et des régions. Ces dernières sont très sensibles à ce que l'événement ne se transforme pas en hommage exclusif à la Belgique. Il y a donc de facto un intérêt réciproque à ce que ces commémorations puissent associer le fédéral d'une part et les entités régionales et communautaires d'autre part. Le 21 avril 2004, le point figure pour la première fois à l'ordre du jour du comité de concertation. Officiellement, il n'est pas discuté mais l'intitulé est d'ores et déjà adapté : il n'est plus seulement question des 175 ans de la Belgique mais il est aussi fait mention de «25 ans de fédéralisme¹¹». Il faut dire que la participation que l'on requiert des instan-

¹¹ «Het programma 175 jaar België werd voor het eerst geagendard op het Overlegcomité van 21 april 2004 (nota/OC/DOC/052.009/001). Gezien de laattijdige agendering voor het Overlegcomité en gezien de laattijdige toezending van de betrokken nota, kon dit item niet vooraf besproken worden door de Vlaamse regering. [...] De notulen van het Overlegcomité geven weer dat de titel van het programma werd aangepast tot "175 jaar België – 25 jaar federalisme.", waardoor de viering van 175 jaar België, zoals door ons gevraagd, in het teken staat van 25 jaar federalisme. », Vraag nr 42 van 23 april 2004 van de heer Jan Loones.

ces fédérées est également d'ordre financier. Sans surprise, c'est de Flandre que viennent les premières récriminations. Moins d'un mois après l'annonce officielle de l'événement par le conseil des ministres, le député N-VA Jan Loones pose une question écrite au gouvernement flamand demandant des comptes quant à l'apport de la Flandre. L'esprit dans lequel le gouvernement flamand, alors présidé par le VLD Bart Somers, entend participer à l'événement est clair : le 175^e anniversaire de la Belgique est un événement qu'il est légitime de célébrer à condition que les commémorations et les festivités qui y sont liées accordent une place importante à la structure fédérale et donc aux entités fédérées ; ces dernières devant pouvoir organiser et déterminer librement le contenu des activités pour ce qui est de leurs compétences. Ce dernier point est en contradiction avec les projets du fédéral qui souhaite la mise sur pied d'un véritable comité de concertation qui associerait l'ensemble des instances et qui prendrait des décisions collégiales¹². Cette première salve est suivie d'autres traduisant l'état d'esprit dans lequel d'aucuns en Flandre appréhendent l'événement. Ce que certains Flamands souhaitent est clair : que le fédéral célèbre seul le 175^e et que toute latitude soit laissée aux régions pour les 25 ans de fédéralisme¹³. A chaque entité son cadre référentiel, ses symboles, ses célébrations, sa vision de la nation (de « sa » nation).

La formule initiale a donc été ajustée à la réalité fédérale : 175 ans de Belgique mais aussi 25 ans de fédéralisme. Ce qui est visé, ce sont

¹² Standpunt Vlaamse regering van 14 mei 2004 : “We hebben een probleem met de door de federale overheid voorgestelde werkwijze waarbij een federaal gedomineerde werkgroep voorstellen maakt en deze ter goedkeuring voorlegt aan de gewesten en gemeenschappen. Deze werkwijze is in strijd met de federale logica, terwijl het net onze bedoeling is de viering ook in het teken van 25 jaar federalisme te zetten. [...] In dezelfde logica is het uitvoerend comité geen initiatief- of beslissingsnemer maar slechts een overlegplatform. Dit comité krijgt dan ook een andere naam.”

¹³ Déclaration de Bart Somers à la tribune du Parlement flamand le 5 mai 2004 : « Het lijkt ons best dat de Vlaamse overheid zich concentreert op de viering van 25 jaar federalisme en de federale overheid op het feest voor 175 jaar België. Natuurlijk moeten de feesten wel op elkaar afgestemd worden. Elk bevoegdheidsniveau kan zijn feest financieren. Het zou ook boeiend zijn als de feestelijkheden ook betrekking hebben op het respectievelijke bevoegdheidsniveau. Zo zou de Vlaamse overheid de culturele feesten kunnen organiseren. »

les lois d'août 1980 qui installent les Régions, du moins la Flandre et la Wallonie. Certes, on prend un peu de liberté avec l'histoire : la Région bruxelloise n'a vu le jour qu'en 1989 et la Belgique n'est officiellement devenue un État fédéral qu'en 1993 mais le couple 175/25 permet l'association effective des régions à un événement qu'elles auraient sans cela en partie boudé. Qui plus est, il y a la magie du nombre : « 25 » peut également apparaître comme une référence à la durée qui sépare chaque commémoration... On retiendra que c'est Jean-Claude Van Cauwenberghe, alors ministre-président de la Région wallonne, qui a eu le génie de la formule « 175/25 » qui fait mouche et qui va désormais accompagner toute la communication liée à l'événement.

L'annonce des préparatifs, qui n'a guère retenu l'attention, s'inscrit en pleine campagne électorale. Le 13 juin 2004, les Belges sont appelés aux urnes pour les élections régionales et européennes. C'est donc à l'automne que les choses prennent véritablement forme. Un groupe de travail est mis sur pied le 1^{er} septembre 2004. Il élabore un projet de budget de programme. Entre-temps, du côté flamand, il a été décidé qu'il était d'ores et déjà trop tard pour la mise sur pied d'un véritable programme spécifique¹⁴. Par ailleurs, il est explicitement prévu que les célébrations de la fête « nationale » du 11 juillet demeurent complètement extérieures aux 175/25, une perception de l'événement qui, on le verra, sera bien différente côté wallon.

Entre-temps, Yves Leterme a succédé à Bart Somers comme ministre-président du gouvernement flamand. Mais son point de vue s'inscrit dans la ligne de son prédécesseur : l'argent flamand doit servir aux activités organisées en Flandre ; les entités fédérées doivent être représentées à part égales avec le fédéral au sein du comité exécutif et du comité de patronage. La participation de la Flandre apparaît bel et bien comme conditionnelle même si, contrairement à son prédé-

¹⁴ Déclaration d'Yves Leterme à la Commission de politique générale (Commissie voor Algemeen Beleid, Financiën en Begroting) du Parlement flamand le 9 novembre 2004 : « De ambtelijke werkgroep die binnen onze administratie Kanselarij en Voorlichting is bijeengekomen, heeft op 15 juli 2004 vastgesteld dat, gelet op het feit dat het concept van 175 jaar België vrij laat op de agenda werd gezet, het onmogelijk was nog een breed en kwaliteitsvol eigen programma uit te werken. »

cesseur, Leterme n'exige plus de pouvoir décider seul de ce qui se fera en Flandre et admet donc de facto que le Comité exécutif puisse jouer un véritable rôle.

Le 15 novembre, jour de la Fête de la Dynastie, le Premier ministre annonce publiquement l'événement. Le « 175/25 » est sur les rails : une soixantaine d'initiatives sont d'ores et déjà prévues. Un pass 175/25 (20 expositions pour 30 €) est créé pour populariser l'événement. Une campagne spécifique est prévue pour accompagner son lancement à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Les initiatives en chantier s'articulent autour des sept thèmes annoncés en avril. Le choix de la date est évidemment hautement symbolique et sera bel et bien perçu comme tel. Une nouvelle fois, le rôle de la monarchie apparaît central. Dans ce contexte, le fédéral fait en outre figure de grand ordonnateur de l'événement, ce qui, on s'en doute, déchaîne à nouveau les sirènes de certains nationalistes flamands. A peine le site 175/25 est-il lancé qu'aussitôt un parlementaire N-VA lance le site *Geen 200 jaar België*.

Un comité exécutif est officiellement installé le 16 novembre 2004. Il comprend des représentants de la chancellerie, des vice-premiers ministres, des ministres-présidents des régions et communautés, de la Cour et de Fortis. Les événements seront en outre suivis par un comité de parrainage – co-présidé par le Premier ministre et les ministres-présidents des Communautés et des Régions à la demande d'Yves Leterme – qui se réunira en tout et pour tout à deux reprises. A ce niveau aussi, le respect de l'équilibre au sens large est essentiel : personnalités du monde politique et du monde économique, représentants du pouvoir fédéral et du pouvoir des communautés et des régions, hommes/femmes, jeunes/vieux... La liste n'est d'ailleurs définitivement arrêtée que le 15 février 2005, soit deux jours avant le début officiel des festivités ! Au total : 56 personnes que l'on peut grosso modo répartir comme suit : 25 personnalités issues du monde politique, 4 personnes représentants les sponsors principaux, 24 personnalités issues des milieux sportifs, culturels, scientifiques, économiques et institutionnels ainsi que 3 représentants du monde des anciens combattants.

Au sein du comité exécutif, un secrétariat est mis sur pied ; c'est un organe permanent à l'intérieur de la direction générale Communication externe du SPF Chancellerie du Premier ministre. Le reste du

travail est réparti entre des groupes « techniques » chargés soit de la réalisation d'un aspect particulier du programme soit de la gestion de problèmes plus globaux (type sécurité, budget...). Le rôle de ce comité exécutif est essentiel. C'est en son sein que sont prises les grandes décisions quant au choix des événements labellisés 175/25. Il s'agit d'une structure collégiale. En principe donc, les régions et les communautés ne décident pas seules des événements qui seront sélectionnés sur leur territoire. Dans les faits, il semble bel et bien que ces dernières soient venues à la table des négociations avec des propositions d'événements qu'elles entendaient privilégier¹⁵. Concrètement, cette mise en commun de fonds ensuite redistribués en partie vers des projets « poussés » par les communautés et les régions est donc sans doute moins transparente qu'idéalement souhaitée.

A cette date, le protocole de coopération entre le fédéral, les régions et les communautés n'a pas encore été signé. Ce n'est chose faite que le 1^{er} décembre 2004, c'est-à-dire fort tardivement pour un événement dont le lancement est prévu pour début 2005. L'apport respectif des uns et des autres y est explicitement prévu. Le budget total – entériné en février 2005¹⁶ – est évalué à 11 millions d'euros

¹⁵ Il y a, semble-t-il eu, à côté du protocole de coopération, une « convention de collaboration » plus explicite reprenant les activités impliquant plus particulièrement telle ou telle communauté ou région. Nous avons retrouvé trace de celles impliquant particulièrement la Communauté française et où étaient mentionnés les événements suivants : SportJ, Exposition design 2000-2005-Grand Hornu, Festival de Wallonie-Festivaal van Vlaanderen, Opéra de Wallonie-Tétralogie Wagner, Festival Young and Strong, Concours de nouvelles, Biennale de poésie, Lancement officiel des manifestations du 175/25 en Communauté française au Château de Seneffe, Fêtes de la Communauté française à Liège, exposition « 100 photos pour un anniversaire » à Marcinelle, Festival du Film francophone, Convention de collaboration concernant les festivités du 175/25, s.d., Archives de la chancellerie du Premier ministre. Pour la Communauté flamande, il en est fait mention dans la réponse à une question écrite posée par la parlementaire Vlaams Belang Ann Michiels le 16 décembre 2004 : « Op basis van dit protocol wordt een aparte financieringsovereenkomst afgesloten tussen de Vlaamse Gemeenschap en de Federale Overheidsdienst (FOD) Externe Communicatie waarin onder andere bepaald wordt dat de Vlaamse Gemeenschap over beslissings- en bestedingsverantwoordelijkheid beschikt met betrekking tot haar financiële bijdrage. », réponse du ministre flamand de l'Enseignement, Frank Vandenbroucke.

¹⁶ Là encore, les retards sont en partie dus à la Communauté flamande : « La Communauté flamande souligne qu'elle a déclaré au comité exécutif qu'elle ne donne-

dont 50 % devraient être financés par les sponsors privés ; les 50 % restants, soit 5 101 200 € sont financés respectivement à concurrence de

- 2 550 500 € par le Premier ministre ;
- 1 133 442 € par la Communauté flamande ;
- 570 000 € par la Communauté française ;
- 570 000 € par la Région wallonne ;
- 228 000 € par la Région de Bruxelles-Capitale ;
- 43 000 € par la Communauté germanophone.

Détail significatif, cette clé de répartition fait porter une charge de financement plus lourde aux francophones. Seule la Communauté flamande a fait préciser dans le protocole de coopération la répartition de son apport, soit « un maximum de 395 721 € (soit 25 %) pouvant être affectés à la communication du programme ; le solde de 737 721 € (soit 75 %) doit être affecté à des initiatives qui se dérouleront en Région flamande ou dans la Région de Bruxelles-Capitale¹⁷ ». De manière globale, il est stipulé que les « parties disposent d'une responsabilité de décision et de dépenses en relation avec les moyens financiers mis à disposition » ainsi que d'un droit de regard dans le budget et la comptabilité. En plus de cet apport financier, les régions et communautés affectent un membre de leur personnel comme agent de liaison auprès du secrétariat exécutif. Le traitement de cet agent reste à charge de son administration d'origine. Il peut soit y rester localisé soit être hébergé auprès de la chancellerie. Mais entre les engagements et le financement effectif, certains se sont faits tirer l'oreille. S'agissait-il d'une « stratégie de blocage » : en d'autres termes, le gouvernement flamand aurait-il attendu de payer pour voir si tous les projets « flamands » qu'ils souhaitaient voir mis en œuvre, étaient bel et bien appuyés ? A moins d'un mois de la cérémonie de

rait son accord que sur base d'un programme et d'un calendrier clairs et structurés et propose d'examiner un tableau adapté d'ici 15 jours. La Communauté flamande souligne qu'elle n'a en cette remarque aucune velléité de retarder l'événement. », compte rendu du groupe de travail Budget, 20 janvier 2005, Archives de la chancellerie du Premier ministre.

¹⁷ Protocole de coopération, Archives de la chancellerie du Premier ministre. En annexe du protocole, une clé de répartition est établie pour chacune des instances mais cette répartition n'est pas reprise en tant que telle dans le protocole lui-même sauf pour la Communauté flamande.

clôture du 175/25, seule la Région bruxelloise avait versé la totalité du subside promis ; la Région wallonne en avait versé 70 % ; la Communauté française, 26 %¹⁸, la Communauté germanophone et la Région flamande n'avaient, quant à elles, toujours pas versé le moindre euro ; la Communauté flamande s'engageant – fin octobre 2005 – à effectuer « prochainement » un premier versement. Fin 2006, seule la Communauté germanophone n'avait toujours pas versé les 43 000 € promis.

Quant au secteur privé, censé financer les festivités à concurrence de 50 %, on ne peut guère parler d'enthousiasme de sa part. Seules Fortis et La Poste ont d'emblée marqué leur intérêt. Si Fortis a fourni un apport financier appréciable (600 000 € à 1 000 000 € selon les sources), la Poste a, quant à elle, fourni un apport en nature avec la distribution gratuite dans toutes les boîtes aux lettres du pays du programme du 175/25. Mais, dans un certain nombre de cas, les organisateurs du 175/25 se sont fait « doubler » par l'exposition *Made in Belgium*. Certains sponsors ont clairement préféré financer ce type d'exposition au message positif, triomphant, que de répondre, par exemple, aux demandes de subventions lancées par le musée de Ter-rueren sur base d'un dossier où figurait, en couverture, une carte postale datant de 1900 avec un homme noir pendu dans la savane et, en dessous, un petit mot du colonial à sa famille vantant la nature, le temps, les paysages... Qui plus est, la Belgique n'apparaît pas toujours comme un produit facile à vendre. Par ailleurs, le côté dispersé de l'événement a pu constituer un frein. Au total, si d'autres entreprises se sont finalement jointes à l'événement, l'apport du privé est loin d'atteindre l'objectif espéré avec pour résultat, un déficit à financer pour le fédéral¹⁹.

Pour donner un maximum de retentissement à l'événement, les médias sont bien évidemment sollicités. Un accord est conclu avec les

¹⁸ Une clé de répartition du versement des subsides avait apparemment été prévue dans la convention de coopération (espèce de « protocole » bis ?) : « Une première tranche de 150 000 € sera liquidée dans les meilleurs délais et avant la fin février 2005, une seconde tranche de 420 000 € avant le 30 novembre 2005, selon les modalités fixées au point 4.2 du protocole », Convention de collaboration concernant les festivités du 175/25, s.d., Archives de la chancellerie du Premier ministre.

¹⁹ 175-25 : les entreprises plutôt lentes à la détente, dans *Trends-Tendances*, 28 avril 2005.

chaînes publiques, RTBF et VRT. Elles s'engagent à réaliser des programmes de qualité dans le cadre des célébrations du 175/25, à donner une visibilité particulière à un certain nombre d'événements organisés dans ce contexte et à diffuser un certain nombre de spots publicitaires.

Durant toute l'année 2005, une série d'événements ont donc porté le label 175/25. Ces événements se répartissent en trois catégories :

1. Événement 175/25 sans apport financier de l'organisation – c'est le cas, par exemple, du colloque *Liège et la Révolution de 1830* (ou encore du colloque et de l'exposition *Broedertwist België-Nederland – erfenis 1830*).

2. Événement 175/25 avec soutien financier de l'organisation – c'est le cas, par exemple, de l'exposition *Design in Belgium after 2000*.

3. Événement 175/25 dont l'initiative revient à l'organisation – par exemple, *La Belgique danse*.

Les organisateurs d'événements ont été invités à envoyer un descriptif de leur projet au secrétariat ou à un membre du comité exécutif. L'événement devait s'inscrire dans l'un des sept thèmes inscrits au programme. Pour chaque événement sélectionné, une convention est signée avec les organisateurs précisant les obligations respectives des deux parties. Là aussi, le calendrier est très court puisque la méthodologie n'est approuvée par le comité exécutif que le 22 décembre 2004. Le rôle clé est assuré par le secrétariat exécutif mais les agents de liaison des communautés et des régions jouent en principe un rôle essentiel. Vu le peu de temps laissé pour le dépôt des propositions, il est clair que la procédure a été quelque peu bousculée, voire forcée. Le label 175/25 a en outre été utilisé pour assurer la promotion d'événements dont le lien avec le projet est parfois très ténu voire quasiment inexistant. La Communauté française a, par exemple, proposé au programme une représentation de la *Tétralogie* de Wagner. Parfois, c'est la magie des chiffres qui est censée illustrer le lien :

- La Wallonie illustrée en 25 œuvres et 25 lieux ;
- 175 entreprises à l'honneur, 175 employeurs potentiels ;
- 175 écoles conviées au stade Roi Baudouin le 25 juin.

Une fois reconnus, les projets sont labellisés 175/25 et inscrits au programme officiel. Ils bénéficient donc de la promotion générale et d'une mention sur le site avec la possibilité d'un renvoi sous la forme

d'un hyperlien vers leur propre site. Au total : 254 projets ont reçu le label 175/25 : 202 sans apport financier et 52 avec financement.

L'ensemble de ces procédures de signature des conventions est orchestré par la chancellerie du Premier ministre qui joue ainsi un rôle inhabituel. C'est également au sein de la chancellerie qu'a été assuré le suivi des dossiers et notamment ceux avec implications financières.

Commémorations classiques et commémorations festives

Le 17 février 2005, les festivités sont lancées au Palais des Beaux-Arts en plein chantier de l'exposition *La Belgique visionnaire* coordonnée par le Suisse Harald Szeemann, décédé durant la mise en place de l'exposition. Pour le Premier ministre, c'est l'occasion de rappeler que l'identité des Belges est au cœur du programme. C'est un plaidoyer autour de la notion de rencontres, d'ouverture, de tolérance, d'acceptation des différences, autant d'éléments censés caractériser les Belges, un discours à tout le moins très optimiste et très circonstanciel dans un pays où l'on vit souvent de visions caricaturales de l'autre²⁰.

Plusieurs grandes expositions organisées dans ou par des instances fédérales vont jalonner l'année de commémorations. Les institutions scientifiques fédérales, dans un contexte budgétaire assez étriqué, ont pleinement participé à l'événement qu'il s'agisse du musée de Tervuren (*La mémoire du Congo. Le temps colonial*), des Musées royaux d'Art et d'Histoire, des Sciences naturelles (*Moules nature*) ou encore des Archives générales du Royaume. Plusieurs de ces expositions ont été de véritables succès tant en termes d'accueil du public que sur le plan qualitatif. Il s'agit sans doute là du volet le plus attendu – le plus classique – généré par ce type d'anniversaire commémoratif.

²⁰ « Les Belges ont l'habitude de vivre avec des différences. Des différences de culture, de langue ou encore de conviction. Cela témoigne d'une ouverture, d'une tolérance, d'une hospitalité, d'une volonté de dialoguer. [...] C'est pourquoi cette identité occupe une place centrale dans le programme des festivités. Cela indique que notre atout hérité du passé constitue dans un même temps notre force pour l'avenir », extrait du discours de Guy Verhofstadt à l'occasion de l'ouverture de l'année de festivités *175/25 ans de la Belgique*.

Mais les organisateurs voulaient également des commémorations tournées vers l'avenir, ne pas offrir l'image d'une Belgique nostalgique, comme si l'évocation du passé était nécessairement et obligatoirement empreint de cette dimension. N'oublions pas qu'il s'agissait aussi de contribuer au redressement de l'image de la Belgique, de donner une image positive du pays et de faire la fête. Dès lors, d'autres événements moins attendus, moins conventionnels (moins politiques ?) ont également jalonné l'année. Pariant sur l'avenir, il s'agissait d'associer les jeunes : à travers la musique (une «boutik rock» au Botanique du 16 au 19 février, par exemple), la danse (*La Belgique danse*), le sport («*Internationale Tweedaagse van Vlaanderen*», la moto parade de La Panne à Bruxelles sur les traces de Léopold I^{er}). C'est une autre Belgique que l'on entend valoriser : une Belgique dans laquelle tout le monde peut se retrouver. Ce sont aussi des événements au contenu identitaire moins fort, moins directement liés à l'idée de commémorations historiques. Mais peut-être plus significatifs (le sport, par exemple) pour certains en termes d'identité nationale ? Comment ce message passe-t-il ? Change-t-il la perception de la Belgique ? La connaissance que l'on a de son histoire et de l'existence de ses entités fédérées ?

Du côté de la Région wallonne, on a également misé sur cette double dimension : une démarche citoyenne classique et une démarche festive. La commémoration de 2005 y a également pris pour cadre l'ancrage démocratique («*Sous le signe des libertés*»), une des notions essentielles que la Région entend mettre en valeur. Dès lors, toute une série d'événements se sont articulés autour du 60^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale (*Les passeurs de mémoires*²¹). Par ailleurs, la célébration du 25^e anniversaire de la Région a donné lieu à toute une série de manifestations spécifiques en septembre 2005 : concert pour les «25 ans de Région wallonne à Namur», 25 ans de Parlement wallon, 25 ans d'autonomie politique, sciences,

²¹ Dans le cadre du 25^e anniversaire de la Région wallonne, les parlementaires issus des formations démocratiques, une soixantaine de jeunes ainsi que trois rescapés se sont rendus à Ravensbrück et à Sachsenhausen « afin de se souvenir du sacrifice consenti par toute une génération de Wallons », présentation à la presse des premières manifestations du 25^e anniversaire, <http://www.parlement-wallon.be/25/default.php>.

techniques et industries, 25 ans d'eau et de feu. Du côté wallon, il y a donc eu une volonté très claire d'inscrire l'événement dans une identité régionale. Un logo spécifique a d'ailleurs été créé pour la circonstance. Certes la référence à la Belgique est très peu présente – alors que les communautés et les régions sont les premières à reprocher au fédéral d'oublier le « 25^e » – mais il n'en demeure pas moins que tous ces événements sont clairement inscrits dans le cadre du 175/25. Il est d'ailleurs significatif de constater qu'alors que toutes les interpellations qui ont lieu au Parlement flamand sur cette question portaient sur la volonté de s'inscrire le moins possible dans une optique belge, la seule qui ait eu lieu au Parlement wallon portait précisément sur une demande de plus grande visibilité du 175^e anniversaire de la Belgique²². On peut évidemment faire à la Région un mauvais procès et dire qu'elle a voulu profiter de l'événement. Certes, mais ce n'est pas là que réside l'essentiel : l'absence d'événements de ce type du côté flamand où l'on a clairement misé sur des événements d'un autre genre et où finalement les 25 ans de fédéralisme n'ont guère servi de fer de lance. Il y a là clairement l'expression d'une autre attitude politique : 25 ans de fédéralisme paraissaient-ils être une référence trop étriquée par rapport à l'histoire millénaire de la Flandre ? Est-ce l'association Flandre-Belgique qui dérange ?

La Région bruxelloise n'a en tant que telle que peu organisé ou initié d'événements propres mais nombre d'événements s'y tenaient de facto. Soulignons malgré tout l'organisation des journées du Patrimoine autour du thème « Bruxelles, 175 ans d'une capitale » et la parution de l'ouvrage éponyme. Difficile évidemment pour la région de Bruxelles de décliner les 25 ans de fédéralisme !

²² Question orale du député socialiste Jean-Charles Luperto. Il déclare notamment : « Je suppose que notre Région aura à cœur de participer à l'anniversaire de notre pays. Certes, il nous revient de célébrer les 25 ans de notre Région, mais il me paraîtrait anormal de ne pas souligner notre attachement à l'État belge en ne nous associant pas de manière visible au 175^e anniversaire de la Belgique », Parlement wallon, session 2004-2005, séance du mercredi 23 février 2005.

Made in Belgium

L'un des événements les plus visibles de cette année 2005 est sans conteste l'exposition *Made in Belgium*. Préparée de longue date (trois ans), l'exposition s'est ouverte en grande pompe le 8 mars 2005. Financée en grande partie par la Loterie nationale et par de très nombreux autres sponsors privés, l'exposition s'est voulue l'événement phare des 175 ans, de par son gigantisme, sa mise en scène, son côté spectacle. Le budget annoncé tourne autour des 12 millions d'euros (soit davantage que l'ensemble du budget 175/25 !), un record pour une exposition d'histoire et on espère 500 000 visiteurs²³. L'idée est d'offrir une vision positive de la Belgique en évitant certains sujets qui fâchent comme la politique ou les politiques jugés par Luc De Vos, historien et membre du comité scientifique de l'exposition, comme trop « compliqués » pour être expliqués dans ce genre d'exposition. De toute évidence, c'est la voie du succès « facile » qui est privilégiée. L'exposition frappe par son gigantisme, son côté démesuré. Dans les faits et après avoir été prolongée, elle a accueilli près de 370 000 visiteurs, enthousiastes pour la plupart. Les historiens ou du moins un certain nombre d'entre eux passent pour être les plus critiques. Il est un fait que cette exposition est révélatrice du divorce profond qui peut exister entre des organisateurs commerciaux d'événements et des historiens soucieux d'une mise en perspective de la problématique et d'une approche critique de l'objet considéré. Toute l'approche révélait une absence totale de prise en compte des travaux les plus récents des historiens. C'est une vision idéalisée du passé centrée sur les grands hommes, les grands récits, les grandes entreprises et autres réalisations, une vision positive qui fait l'impasse sur les sujets controversés ou les polémiques.

Malgré sa dimension hautement médiatique, il est intéressant de constater que *Made in Belgium* n'a pas bénéficié de l'appui financier direct du 175/25. Le comité exécutif a en effet opposé une fin de non-

²³ "*Made In Belgium*" toont Belgische hoogtepunten, dans *De Standaard*, 7 janvier 2005.

recevoir à la demande des organisateurs. Trois raisons ont motivé ce refus :

- l'importance des moyens mis à la disposition par la Loterie nationale ;

- la mention de partenaires commerciaux (en clair : difficile d'imaginer le logo de la Fortis – l'un des principaux sponsors du 175/25 – dans une exposition sponsorisée par Dexia !);

- le fait que les fonds des communautés et des régions – auxquels l'organisateur s'était adressé – avaient déjà été affectés.

De fait, tant la Communauté française que la Communauté germanophone y sont allés de leur aide ; la Communauté française adressant même un courrier aux écoles secondaires les incitant à visiter l'exposition qui « constitue un événement majeur ²⁴ ». Il n'empêche que les subsides ont été un peu courts et, en finale, Dexia Banque aurait apuré les comptes.

Bilan

Deux ans après les commémorations du 175/25, est-ce déjà l'heure d'un premier bilan ? Il nous semble bien évidemment prématuré de tirer de véritables conclusions. Certes, il a été difficile d'ignorer l'événement. Que ce soit dans les médias, les boîtes aux lettres, sur le net, l'événement était bel et bien présent. Certaines manifestations ont eu un incontestable succès populaire. Peut-on pour autant dire que ces commémorations aient modifié quelque chose au sentiment d'identité nationale ? On est en droit de se montrer sceptique. Il est clair que le public est friand de grands événements, de fêtes populaires, des concerts rock aux matchs de football. Mais qu'en reste-t-il lorsque les champions se sont éteints ? La société belge s'en est-elle trouvée changée ? Les commémorations ont-elles jamais eu cet impact ? Ne peut-on pas plutôt tirer le constat qu'une série de choses sont apparues somme toute comme prévisibles :

²⁴ Circulaire n°1122 en date du 17 mai 2005 signée Henry Ingberg, secrétaire général de la Communauté française, Archives de la chancellerie du Premier ministre.

1. L'attitude d'une certaine Flandre qui n'adhère plus à la Belgique que du bout des lèvres – jusqu'à ne plus utiliser le terme même – mais qui, dans le même temps, mène une stratégie d'utilisation des instances belges dès lors qu'il s'agit de servir les « intérêts de la Flandre ». Ce qui frappe lorsque l'on compare ces commémorations à celles de 1980, c'est que l'hostilité ne s'est plus exprimée de manière violente mais s'inscrit presque dans l'ordre de la « normalité », transitant par les canaux institutionnels touchant les élites en place.

2. Un attachement plus grand des Wallons et des francophones avec, dans le sud du pays, au-delà d'une loyauté « fédérale » affichée, l'idée de saisir l'occasion pour approfondir l'identité régionale... L'animosité constatée en 1980 ne s'est plus guère exprimée. Le Rassemblement wallon a disparu de l'échiquier politique. Les réserves exprimées par le FDF en 1980 motivée par la non-existence d'une Région bruxelloise n'ont plus lieu d'être et il n'y a donc pas eu d'approche critique vis-à-vis du 175^e anniversaire dans le chef des fédéralistes bruxellois.

3. Dans les faits, la Région bruxelloise apparaît en effet comme largement bénéficiaire de l'événement...

4. La difficulté d'exporter à l'étranger le volet « 25 ans de fédéralisme » au vu de la complexité du modèle belge...

5. Des entreprises labellisées « FEB » qui ne souhaitent guère afficher les 25 ans de fédéralisme confrontés à des organisations patronales flamandes qui, elles, au contraire souhaitent valoriser le dynamisme du « seul » patronat flamand...

6. Des artistes disposés à jouer un rôle d'ambassadeur de la Belgique... Mais n'a-t-on pas de tout temps vu que les artistes pouvaient épouser bien des causes différentes, louables et moins louables...

7. Le rôle central de la monarchie en termes de visibilité publique : ce rôle n'est certes pas neuf et la présence des souverains a déjà marqué les anniversaires antérieurs mais depuis l'émotion suscitée par le décès du roi Baudouin, la monarchie se nourrit plus que jamais d'une image publique forte et bien plus médiatisée que par le passé.

Bref, autant de sensibilités qui ont, une fois de plus, trouvé leurs prolongements sur le plan institutionnel et organisationnel.

Les commémorations ont-elles été un temps d'abstentions où les enjeux communautaires se seraient tus au profit d'une certaine loyau-

té ? L'argument aurait de quoi séduire s'il n'y avait la voix des détracteurs. Le discours prononcé par le ministre-président Leterme le 11 juillet 2005 est révélateur : la Belgique y est mentionnée une fois, le terme Flandre est cité 22 fois, la Wallonie 4 et Bruxelles une fois et encore, dans le contexte de la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Il mentionne trois fois les 25 ans de fédéralisme, ne faisant allusion aux 175 ans de la Belgique que pour se dissocier de la devise « l'Union fait la force » à laquelle il préfère celle du Brugeois Louis de Gruuthuse « Plus est en vous ». Certes, les sociétés ne sont pas des ensembles homogènes et tant du côté wallon et francophone que du côté flamand, la dimension belge continue d'exercer une incontestable capacité de séduction. Mais force est de reconnaître que ces Flamands-là ne s'expriment guère et que seules les voix critiques et discordantes se font entendre. Penchant naturel : il est plus facile d'être contre un événement que d'affirmer ses sentiments d'adhésion. Pourtant, les choses sont sans doute encore plus complexes et ne s'expliquent-elles que moyennant l'enchevêtrement des identités qui à la fois s'excluent et se complètent... Difficile dans ces conditions de parler des commémorations comme d'un moment de « trêve communautaire » même si, hasard du calendrier ou choix politique construit, c'est effectivement à l'heure où les cérémonies du 175/25 se clôturaient que le manifeste *De Warande (Voor een zelfstandig Vlaanderen in Europa)* était rendu public.

Qu'en est-il de l'idée de la rencontre, le *leitmotiv* du programme ? Elle était évidemment déclinable sous de multiples registres. L'un de ceux auquel songe l'historien, c'est celui de la rencontre entre Flamands et francophones, rencontres de moins en moins réelles dans les faits. Ça et là, le programme du 175^e a été jalonné de quelques événements ciblés comme une rencontre belgo-belge des ligues d'improvisations, le Festival van Vlaanderen/Festival de Wallonie se déroulant dans 5 villes wallonnes et 5 villes flamandes ou encore l'exposition sur le design au Grand Hornu. Mais au-delà, le bilan reste mince et n'a sans doute pas contribué à changer fondamentalement la vision de l'autre.

Certes, les festivités du 175^e ont sans doute été moins chahutées que ne l'avaient été celles du 150^e. Pas de manifestants flamingants comme à Anvers en 1980, tout juste quelques trublions lors de la soi-

rée inaugurale du 17 février mais rapidement maîtrisés par les forces de l'ordre et donc absents des relais médiatiques de l'événement²⁵. Est-ce à dire que les extrémistes ont disparu ? On les retrouve assagis et sans doute plus dangereux dans les rangs de certains partis traditionnels à l'instar d'un Geert Bourgeois suspecté d'avoir interdit d'utiliser toute référence à la Belgique dans les campagnes promotionnelles de « Toerisme Vlaanderen ». Une prise de position certes démentie mais qui s'inscrit bien dans toute la campagne de dénigrement systématique menée par la N-VA par rapport à l'ensemble des commémorations²⁶.

Et les historiens ? Comme à l'accoutumée, ils ont entretenu un rôle ambigu vis-à-vis de ces commémorations. Entre méfiance et opportunisme, difficile de choisir la bonne attitude. Ils ont été parmi ceux qui ont dénoncé les dérives déterministes et l'absence de critiques de l'exposition *Made in Belgium*. Mais par ailleurs, il est difficile de cacher que de tels événements leur offrent également une visibilité médiatique dans un pays où l'on ne chérit guère les intellectuels. 2005 a vu la parution des premiers tomes d'une nouvelle histoire de Belgique, a vu plusieurs colloques réexaminer la place et l'impact de la révolution de 1830 alors que, depuis 1980, l'événement n'avait plus guère fait l'objet de nouvelles approches. Tant en Flandre qu'en Wallonie, les médias ont revisité l'histoire de Belgique, épinglant, en fonction de leurs sensibilités respectives, tel ou tel événement, privilégiant telle ou telle forme d'analyse : qu'il s'agisse par exemple du dialogue très riche avec les historiens néerlandais du côté flamand – 1830 est également un événement historique clé dans l'histoire des Pays-Bas – ou d'une histoire vue d'en bas du côté de la RTBF (télévision) ou de plusieurs émissions revisitant les moments essentiels de l'histoire à travers les émissions radiophoniques *Mémo*. Après 175 ans, la Belgique dispose enfin d'un véritable musée retraçant son histoire, le musée BELvue. Il est significatif que celui-ci décline l'histoire de Belgique à

²⁵ « Une trentaine de militants extrémistes flamands ont bien tenté de démentir ces termes en tentant de perturber la soirée de gala mais ils ont été rapidement dispersés. » (*Sur des notes de musique*, dans *La Dernière Heure*, 18 février 2005).

²⁶ *Bourgeois proscrit le drapeau belge*, dans *Le Soir*, 2 février 2005.

travers le règne des souverains successifs ; la monarchie apparaissant comme le principal élément de permanence de l'État.

A l'heure où l'événement ponctuel semble de plus en plus l'emporter sur la durée, les historiens n'ont guère d'autre choix que de s'adapter s'ils ne veulent pas voir leur discipline définitivement confisquée par des faiseurs de spectacles qui n'ont guère le sens de la nuance.

DISCUSSION

Marc Reynebeau épingle, en termes de bilan, la présence d'un musée neuf d'histoire nationale à Bruxelles (le musée BelVue) et l'édition d'une *Nouvelle Histoire de la Belgique* chez Complexe et Lannoo. Malgré des malentendus, il n'estime pas que l'on ait eu affaire à un regain de belgitude : on a plutôt placé une pierre commémorative sur un pays défunt.

Chantal Kesteloot répond que l'idée a de quoi séduire : après tant de contestations et de tensions, on en serait arrivé à un consensus mou, à un inventaire de ce qui subsiste. Il est de toute manière plus facile aujourd'hui de proposer une approche critique et déconstruite, dans la mesure où l'idée d'une Belgique unitaire à l'ancienne a perdu tout relais politique.

Le conservateur du Musée juif de Belgique pose deux questions. A-t-on évalué le sentiment d'appartenance nationale belge avant et après la commémoration 175/25 ? Et ne fallait-il pas un certain courage des hommes politiques pour entreprendre cette aventure ?

Chantal Kesteloot répond que les évaluations du sentiment d'appartenance sont récurrentes dans les revues et dans les médias mais qu'elles sont difficiles à manier. Il est tout de même révélateur que les deux plus grands Belges, élus en 2005 respectivement par les téléspectateurs flamands (VRT) et francophones (RTBF) ne soient pas les mêmes. Quant au courage, il faut remarquer qu'on affectionne en réalité les commémorations (que ce soit la fin de la Seconde Guerre mondiale ou les 60 ans de règne du roi Baudouin) ; on pourrait même se demander s'il ne s'agit pas là d'un mode de gestion des politiques culturelles. Christian Laporte rappelle à ce propos que la commémoration des 700 ans de la bataille des Éperons d'or par la seule Région flamande en 2002 avait surtout comporté des animations populaires, de type kermesse aux boudins, plus que politiques ou culturelles. Chantal Kesteloot ajoute que le sport est aussi devenu un moyen de fête et que les organisateurs se rabattent sur celui-ci vu la disparition de formes plus traditionnelles de festivités.